

Le Chamois fait partie de la famille des bovidés et de la sous famille des caprinés. Lors de cette balade ouvrez grands vos yeux peut-être croiserez vous ce magnifique animal.

Le départ est donné de la place de la mairie. Prendre la départementale 62 en direction du Puy Mary. Au croisement, tourner à gauche vers le camping. Continuer sur la route en montant. Traverser le hameau de la Jarrige, puis Laviolle. Après la dernière maison et le virage en épingle, 100 mètres au dessus prendre le premier chemin sur la droite (GR400).

① Suivre ce chemin en continuant dans le bois jusqu'à une clairière. Poursuivre le chemin en montant sur la gauche. A l'intersection suivante, prendre à droite et continuer jusqu'à la sortie du bois. Descendre ensuite jusqu'au parking du Col de Serre.

② Au Col de Serre, traverser le parking et prendre la piste en franchissant le portillon derrière le chalet. Suivre le GR4/GR400.

③ Passer à proximité du buron d'Eylac, continuer le chemin en descendant sur la droite qui va rejoindre le bois pour passer sous les Roches Taillades. Poursuivre environ 2,5 km sur cette même piste.

④ Après le franchissement d'un ruisseau prendre la première piste qui monte sur la gauche, puis à l'intersection suivante « la Tombe de l'Anglais » continuer à droite. Au premier croisement prendre à gauche, passer à proximité d'un château d'eau. A l'intersection suivante prendre à droite et y rester pour rejoindre Lascourt. Après le gîte de Lascourt continuer sur la route pour rejoindre l'étang.

⑤ Juste avant celui-ci franchir le portillon à main droite et continuer sur le GR400. Descendre dans le bois après le portillon suivant pour rejoindre le hameau de Lapeyre en passant à proximité de son four troglodyte.

⑥ Traverser Lapeyre, prendre la route départementale 62 sur la droite sur 50 mètres environ et traverser le vieux pont à main gauche. Après celui-ci rester sur la gauche pour rejoindre le camping et le point de départ.